

LES

ÉCHOS

LA DEUXIÈME (2^e) SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE JONQUIÈRE S'EST DÉROULÉE LE MERCREDI 25 FÉVRIER 2009.

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

♦ **POLITIQUE RÉGISSANT LES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT, LES CONTRATS DE SERVICE ET LES CONTRATS DE CONSTRUCTION**

Madame Louise Boulianne a informé les membres que depuis le 1^{er} octobre 2008, le Collège est régi par la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.Q. 2006 ch. 29). Cette dernière s'applique aux acquisitions de 100 000 \$ et plus dont le directeur général, monsieur Michel Gravel, a été désigné comme signataire afin d'autoriser ces transactions. Cette loi oblige le Collège à se doter d'une politique bien précise concernant les approvisionnements, les contrats de service et les contrats de construction pour les acquisitions de moins de 100 000 \$.

Par la suite, madame Boulianne a présenté aux membres un document intitulé *Politique régissant les contrats d'approvisionnement, les contrats de service et les contrats de construction*, lequel a été élaboré de concert avec la Fédération des cégeps. Elle a précisé que toutes les acquisitions de 25 000 \$ et plus doivent être publiées sur le site électronique d'appel d'offres (SÉAO) du gouvernement du Québec.

Finalement, madame Boulianne a ajouté que, de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, découlera également une *Politique de gestion des biens capitalisables*, laquelle sera encadrée par cette dernière loi. De plus, la nouvelle *Politique régissant les contrats d'approvisionnement, les contrats de service et les contrats de construction* a mené à une révision du *Règlement portant sur la gestion financière du Collège* (Règlement numéro 12). Monsieur François Leblanc en a assumé la mise à jour et elle sera présentée à la prochaine séance extraordinaire du conseil d'administration pour adoption.

♦ **DEMANDE DE SUBVENTION AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION (MDEIE) POUR LA CHAIRE CONJOINTE UQAC – CÉGEP**

La Chaire sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes est un projet de recherche auquel le Cégep de Jonquière et l'UQAC collaborent ensemble. Afin d'accueillir adéquatement toute l'équipe de travail, le réaménagement d'un étage complet au pavillon Manicouagan s'impose. Pour ce faire, monsieur François Leblanc présentera une demande d'aide financière au MDEIE afin de financer le projet de réaménagement du 5^e étage du pavillon Manicouagan. Le montant de la demande correspond à 80 % du coût des travaux qui sont évalués à 525 180 \$.

♦ **AVIS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES ET APPROBATION**

À la suite des recommandations favorables émises par la commission des études, les membres ont adopté les calendriers scolaires du Cégep de Jonquière et du Centre d'études collégiales en Charlevoix pour l'année scolaire 2009-2010. Ils ont également approuvé les modifications à la *Politique institutionnelle d'élaboration et d'évaluation des programmes (PIÉÉP) du Cégep de Jonquière* et le rapport d'évaluation en profondeur du programme de diplôme d'études collégiales en *Techniques d'intégration multimédia (582.A1)*.

♦ **DEMANDE D'AVIS À LA COMMISSION DES ÉTUDES**

Les membres du conseil ont demandé l'avis de la commission des études sur :

- ✓ Le rapport d'évaluation en profondeur du programme de diplôme d'études collégiales en *Techniques d'aménagement et d'urbanisme (222.A0)*.

♦ **LISTE DES PLANS-CADRES DUMENT APPROUVÉS ET JUGÉS CONFORMES PAR LA COMMISSION DES ÉTUDES**

Madame Guylaine Proulx a présenté aux membres les plans-cadres qui ont été approuvés par la commission des études le 2 février 2009 dans les programmes suivants :

- ✓ Programme d'attestation d'études collégiales en *Conception mécanique (ELC.1Z)*;
- ✓ Programme d'attestation d'études collégiales en *Technologies des énergies renouvelables et rendement énergétique (ELJ.33)*;
- ✓ Programme d'attestation d'études collégiales en *Gestion et assainissement des eaux (ERA.0F)*;
- ✓ Programme d'attestation d'études collégiales en *Bureautique et comptabilité (LCE.4Y)*;



◆ **DÉSIGNATION D'UNE PROFESSIONNELLE À LA COMMISSION DES ÉTUDES**

À la suite de la période de mises en candidature terminée le 18 février dernier, madame Sophie Fillion a été élue sans opposition pour siéger à la commission des études jusqu'au 30 juin 2009 à titre de professionnelle, en remplacement de madame Sylvie Sanfaçon.

◆ **DEMANDE D'APPUI DE L'AGEECJ CONCERNANT L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES**

La présidente de l'AGEECJ a présenté une demande d'appui au conseil d'administration faisant suite à une proposition de la Fédération étudiante collégiale du Québec dans laquelle est recommandée, entre autres, une réforme du programme d'aide financière aux études pour une meilleure accessibilité financière aux études postsecondaires.

Les membres ont émis l'avis suivant : « Le conseil d'administration du Cégep de Jonquière souhaite le maintien d'un programme d'aide financière favorisant une plus grande accessibilité au plus grand nombre de personnes possible aux études postsecondaires ».

◆ **PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La prochaine séance du conseil d'administration aura lieu le mercredi 25 mars 2009.

Note importante : Le compte rendu donné ici est une synthèse des principaux points discutés au plus récent conseil d'administration et est livré à titre d'information seulement. Il n'est ni exhaustif ni ne prétend correspondre exactement ou complètement aux interventions, discussions ou résolutions qui ont eu cours dans le cadre de cette assemblée. Seul le procès-verbal signé par la présidente et le directeur des Affaires corporatives et des communications est un document officiel au sens de la Loi. Pour tout élément d'interprétation, on voudra donc référer à ce dernier document.

LA DIRECTION DES AFFAIRES CORPORATIVES ET DES COMMUNICATIONS
